

0442781J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ROSA PARKS
10 ROUTE DE LA BLAIRIE
44191 CLISSON CEDEX
Tel : 0240134830

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/10/2022

Réuni le : 18/10/2022

Sous la présidence de : Monique Degonville

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 7

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration approuvent le prélèvement sur le fonds de roulement pour :

- l'acquisition de casiers pour le niveau 6ème, pour un montant de 16321,92 €
- compenser le surcoût des denrées alimentaires, pour un montant de 9 000 €,
- et l'acquisition d'une fontaine réfrigérée dans le self, pour un montant de 1 867,20 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0